



CEREALES :

Malgré la présence de vent, le temps doux est propice à l'activité des cicadelles et des pucerons. Les pluies depuis la semaine dernière sont favorables à l'activité des limaces. Posez des pièges et observez vos parcelles afin d'évaluer le risque « ravageurs ».

COLZA :

Larves d'altises : captures en progression, risque encore faible. Restez vigilant sur les colzas en retard de croissance.

CEREALES

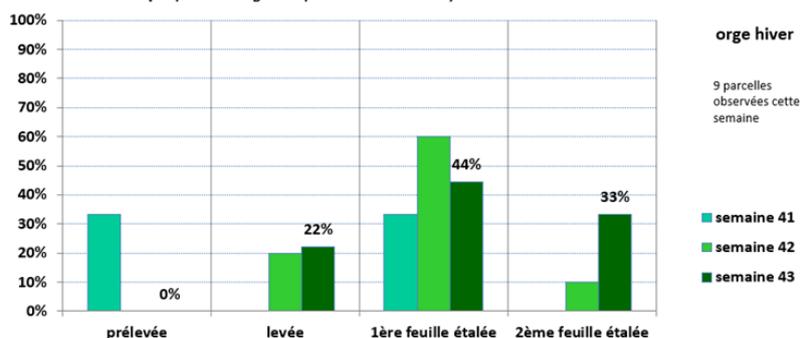
Actuellement, au total 49 parcelles sont enregistrées sous Vigicultures (33 de blé et 16 d'orge d'hiver).

Blé et Orge d'hiver : cette semaine 25 parcelles de blé et 9 d'orge d'hiver sont observées dans Vigicultures.

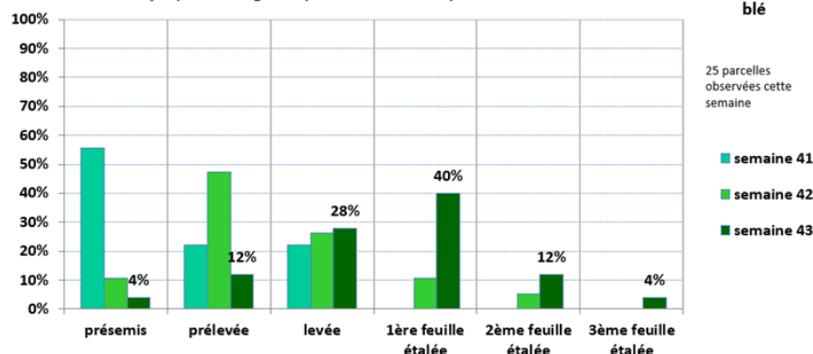
Actuellement, les situations les plus avancées sont au stade « 2 à 3 feuilles » :

- ☞ 3 parcelles d'orge d'hiver semées au 04 et 09 octobre,
- ☞ 4 parcelles de blé semées fin septembre – début octobre. La situation la plus avancée est un semis du 29/09 avec la variété LG Audace dans l'Oise.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



RAVAGEURS :

LIMACES :

Sur 23 parcelles observées (15 en blé et 8 en orge d'hiver), la présence de limaces est constatée dans 9 parcelles de céréales d'hiver avec 1 à 6 % des plantes attaquées.

Avec les pluies encore annoncées les jours à venir, la vigilance reste de mise ! Observez vos parcelles et posez des pièges !

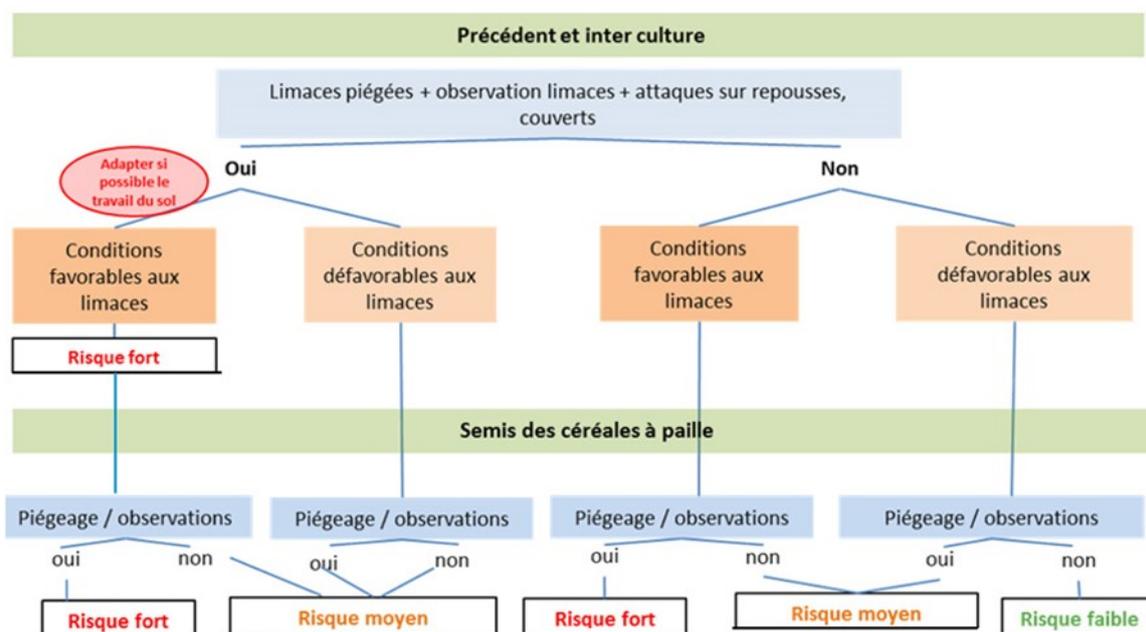
Les situations les plus exposées sont : les sols argileux et motteux, les sols creux, les situations de non-travail du sol ou de travail simplifié avec présence de résidus et en précédent colza.

Rappel du protocole : voir BSV n°37 du 10/10/2023

Règles de décision de la protection des céréales à paille contre les limaces (projet CASDAR RESOLIM) :

Avant le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées, si des attaques sur repousses sont visibles dans le précédent ou l'interculture et si les conditions climatiques sont favorables à leur activité.

Après le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées et si les conditions climatiques étaient favorables à leur activité avant le semis.



PUCERONS ET CICADELLES :

Malgré la présence de vent, les températures douces sont favorables à l'activité des pucerons et des cicadelles !

Pour rappel, le suivi sur plaque engluée avant la levée des céréales permet de détecter très tôt l'arrivée des pucerons et des cicadelles, dont les attaques précoces sur les premiers semis sont potentiellement les plus dommageables. Les céréales d'hiver sont particulièrement sensibles durant la période qui va de la levée jusqu'au tallage.

Rappel du protocole : voir BSV n°37

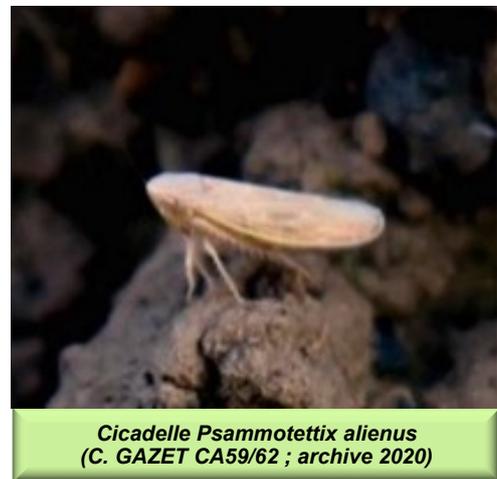
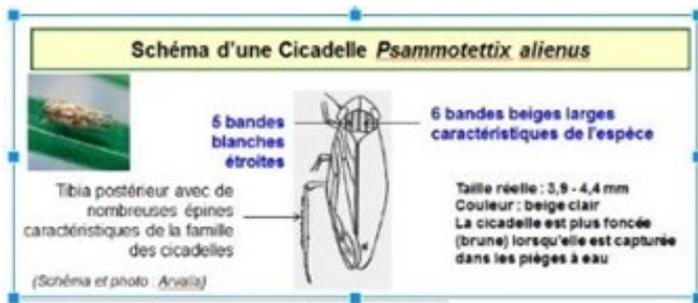
Cicadelles *Psammotettix alienus*

Cette semaine sur 10 plaques engluées relevées en parcelles de blé et d'orge d'hiver, la présence de cicadelles est observée dans 6 situations :

- ☞ 2 à 3 individus en 7 jours dans 2 parcelles d'orge d'hiver à « 1 feuille » dans la Somme,
- ☞ de 2 à 11 individus dans 4 parcelles de blé dans l'Oise et l'Aisne.

Seuil indicatif de risque : devant l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil repose sur l'observation d'une plaque jaune engluée de format A4 et se situe à 30 captures par semaine.

On distingue l'espèce *Psammotettix alienus* à l'aide d'une petite loupe grâce à la présence de 5 bandes blanches sur le dessus de l'animal au niveau du thorax. La couleur générale n'est pas discriminante, il existe en effet de nombreuses autres espèces de couleur « fauve ».



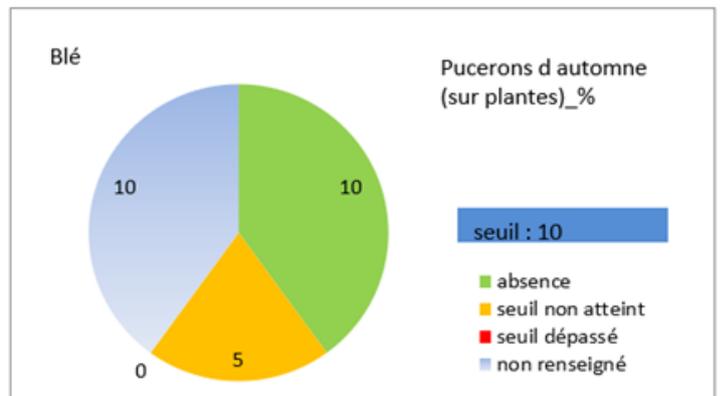
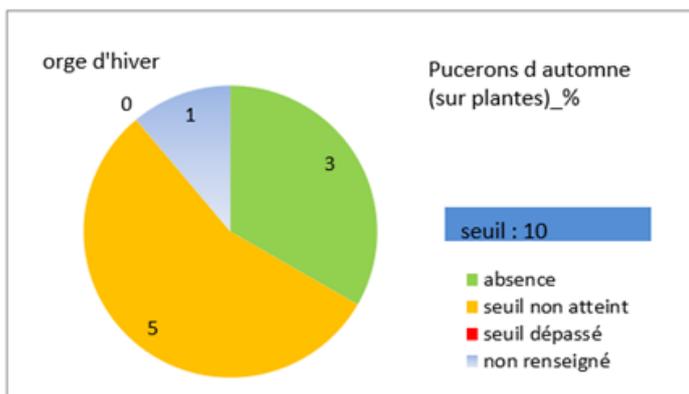
Puceron *Rhopalosiphum padi*

Au sein du réseau, cette semaine sur 25 parcelles observées de céréales d'hiver, des pucerons sont relevés **dans 12 situations** :

- ☞ **5 parcelles d'orge d'hiver avec 1 % à 9 % des pieds porteurs d'au moins 1 puceron** dans l'Oise, la Somme et le Pas-de-Calais,
- ☞ **5 parcelles de blé avec 1% à 6 % des pieds porteurs d'au moins 1 puceron** dans l'Oise, la Somme et l'Aisne,
- ☞ **3 situations avec 2 à 5 individus piégés sur plaque engluée.**

Dans 2 situations, la présence de pucerons perdure depuis la semaine dernière (proche du seuil indicatif de risque des 10 jours de présence) :

- ☞ 1 parcelle de blé dans l'Oise semée fin septembre.
- ☞ 2 parcelles d'orge d'hiver dans la Somme et l'Oise implantées le 06 et 09 octobre respectivement, avec la variété Démentiel.



Le piégeage avec les plaques engluées est un indicateur d'activité des pucerons, qui permet de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles mais le seuil indicatif de risque se définit par observation sur plantes. Les pucerons sont assez facilement visibles sur les feuilles à condition de les observer lors de conditions ensoleillées, durant les heures les plus chaudes de la journée.

Seuils indicatifs de risque : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.



Orge d'hiver : puceron *Rhopalosiphum padi* ailé puceron *Rhopalosiphum padi* ailé et aptères (L. LEGRAND CA60)

Quelques dégâts d'oiseaux continuent d'être signalés cette semaine dans des parcelles de blé en cours de levée à 1 feuille dans le Pas de Calais.

COLZA

Stade

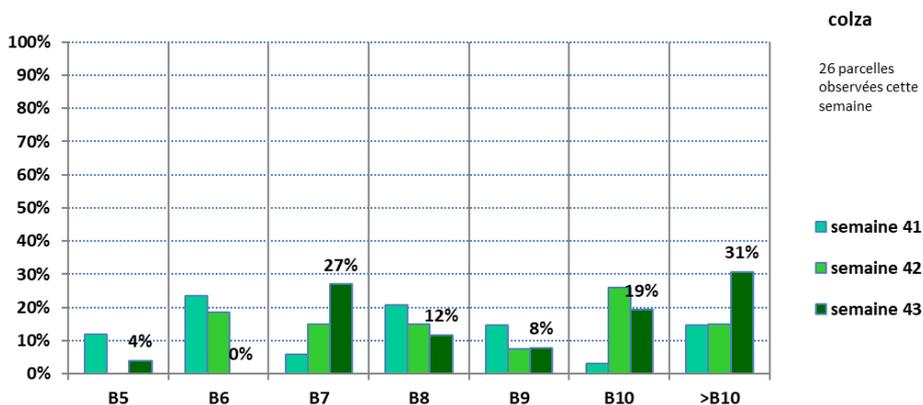
26 parcelles ont été observées cette semaine. Les stades sont toujours très étalés et se répartissent comme suit :

- ☞ 4% sont encore au stade B5 (5 feuilles vraies)
- ☞ 37% aux stades B7-B9 (7 à 9 feuilles vraies)
- ☞ 50 % aux stade B10 et plus (10 feuilles vraies et plus)

Les conditions sont actuellement toujours favorables au développement des plantes et à la progression des stades. Des élongations d'épicotyles de 1,5 et 3 cm sont notées dans 2 parcelles.

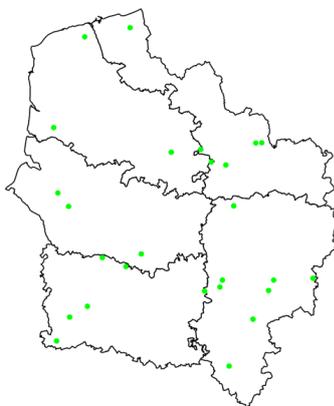
Des rougissements commencent à être visible dans certaines parcelles, marquant une faim d'azote.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



4 % des parcelles sont au stade sensible pour les pucerons. 100% des parcelles sont au stade sensible pour les larves d'altises.

Parcelles BSV observées du 2023-10-17 au 2023-10-24

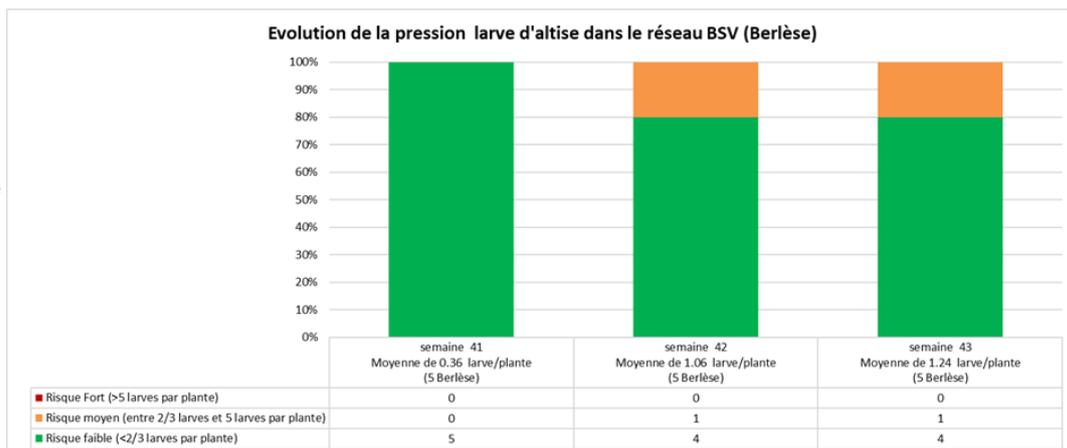


LARVES DE GROSSE ALTISE : observations en progression, les fortes biomasses limitent le risque.



Des larves de grosses altises, suite aux premières captures de mi-septembre, ont été observées dans :

- ☞ 9 parcelles avec de 2 à 100% de plantes avec au moins une larve, et une moyenne de 41%.
- ☞ 5 méthodes Berlèse ont été réalisées avec 0 à 3,2 larves par plante, et une moyenne de 1,24



Les conditions poussantes et les biomasses importantes limitent le risque dû aux grosses altises. Continuez la surveillance, surtout sur les parcelles en retard de végétation ou en difficulté de croissance.

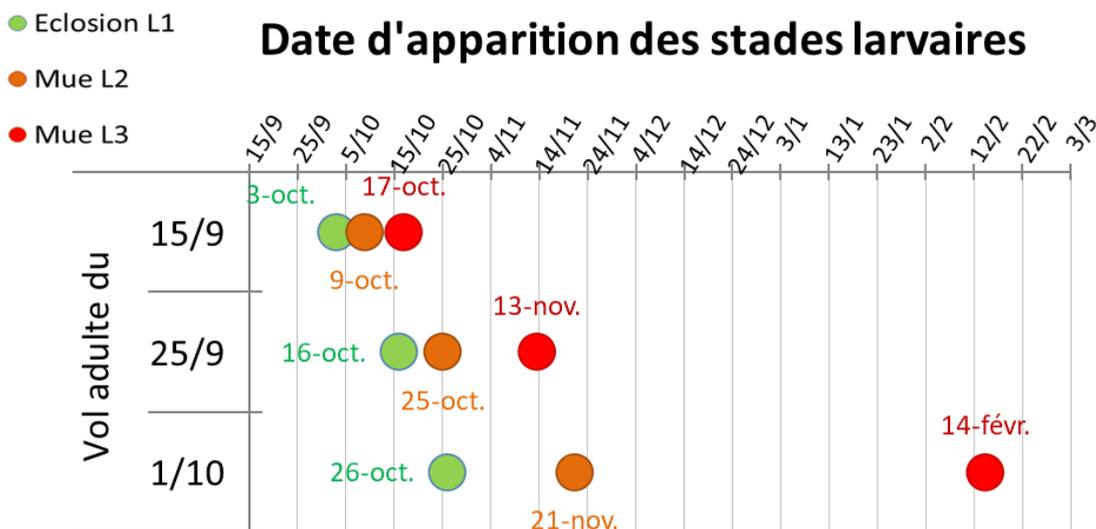
Le modèle ci-après présente les périodes potentielles d'apparition des larves en fonction du début de la période de vol des adultes pour la station météo d'Estrées-Mons (80)

Suite au début de vol du 15 septembre, les premières larves sont arrivées le 3 octobre, et les premières L3 sont observées dans les berlèses depuis peu.

Pour le pic de vol, observé autour du 25 septembre, les premières larves sont observées depuis le 16 octobre, ce qui est confirmé par l'augmentation du nombre de parcelles avec des observations de larves.

Pour les vols tardifs du 1er octobre, les larves devraient apparaître vers le 26 octobre.

Attention : le modèle ne tient compte que des températures. Les conditions de sécheresse ou de pluviométrie peuvent également influencer sur l'apparition des stades larvaires.



Évaluation du risque lié aux larves d'altises

La nuisibilité des larves d'altises est dépendante de : **la pression en insectes** et de la **dynamique de croissance du colza**. Afin d'évaluer le risque agronomique et celui lié à la pression insecte, il faut s'appuyer sur des observations simples à réaliser au champ.

Pour évaluer la pression insecte, et suivre au mieux le risque, n'hésitez pas à **réaliser les premiers Berlèse dès maintenant**.

La méthode Berlèse permet d'estimer le nombre de larves présentes par plante. Retrouvez la description de la méthode en cliquant sur le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/comment-faire-un-berlese->

Pour accéder à la grille complète d'évaluation du risque larve d'altise, suivre le lien suivant :

<https://www.terresinovia.fr/-/larve-grosse-altise-colza>



AUTRES RAVAGEURS

Des dégâts de **mouche du chou** sont signalés dans 1 parcelle avec moins de 1% des plantes concernées.

Des dégâts de **noctuelle** ou de **piéride du chou** sont signalés dans 1 parcelle avec des dégâts ou manques <20%.

Des **Baris** sont piégées dans 3 parcelles. Ce ravageur n'a jamais montré de nuisibilité importante dans notre région.

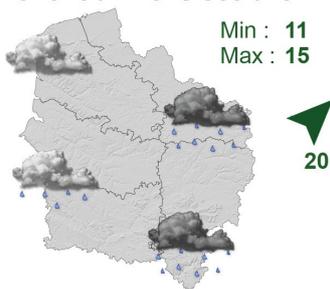
Des **charançons du bourgeon terminal** sont piégés dans 1 parcelle. Ce ravageur n'a jamais montré de nuisibilité dans notre région.

Des macules de **phoma** sont observées dans 6 parcelles. La résistance variétale est le seul moyen de lutte sur cette maladie.

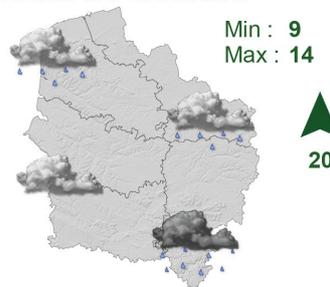
Des **pucerons verts** sont observés dans une parcelle, le stade de nuisibilité est dépassé dans la majorité des parcelles.

Des **altises d'hiver** sont piégées dans les cuvettes de 7 parcelles avec 1 à 20 insectes piégés. Le stade de nuisibilité est dépassé dans toutes les parcelles du réseau.

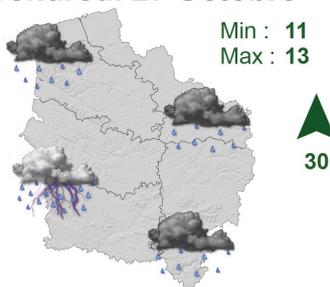
Mercredi 25 Octobre



Jeudi 26 Octobre



Vendredi 27 Octobre



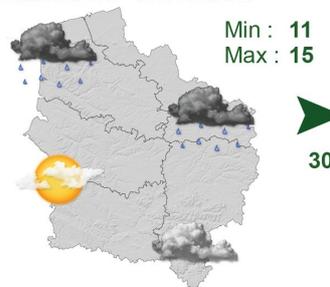
Samedi 28 Octobre



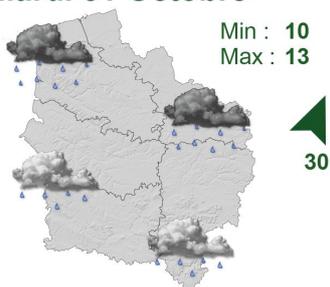
Dimanche 29 Octobre



Lundi 30 Octobre



Mardi 31 Octobre



Pour en Savoir +
Rendez-vous sur

www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsne, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O. Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Hauts-de-France, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, GOMPAS, Coopérative de Millly-sur-Thérain, Ets Bix, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Ganso, IRFO de Fismescourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 60, ITS 80, Jourdain, KWS, La Flamme, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lyode Agro Environnemental Tilloy les Meurbais, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEURDF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovco, Tereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Vallfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vaesken, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Cousensoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratal, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Buscha - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

